

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
SAINT CHRIST BRIOST**

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 080-218006609-20260321-DEL_03_260321-DE



Séance du 21 mars 2026

Délib. n° 03/260321

L'An deux mil vingt six, le vingt et un mars à dix heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal sous la présidence de Monsieur BELLARD Joël, maire.

Nombre de membres

En exercice : 11

Présent(s) : 11

Pouvoir(s) : 0

Date de convocation :

17/03/2026

Secrétaires de séance :

Mme SZAREK France

Etaient présents :

Mr BELLARD Joël	Mr LABRUYERE Renaud	Mr LEPOIX Pierre
Mr BIGOT Arnaud	Mme SZAREK France	Mme GRIMAUX Brigitte
Mme MANSARD Michèle	Mme LEBEAU Mathilde	Mme LUCAS Marie-Laure
Mr FERNET Victor	Mr SANCHEZ Patrice	

Objet : Election de l'adjoint au maire

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-4, L 2122-7-1 et L 2122-10,

Le maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection du premier adjoint, au scrutin secret et à la majorité absolue, conformément aux dispositions prévues par l'article L 2122-7 du code général des collectivités territoriales.

Election du 1^{er} adjoint :

Au premier tour de scrutin secret le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Madame SZAREK France : huit (8) voix
- Monsieur LABRUYERE Renaud : trois (3) voix

Madame SZAREK France ayant obtenu la majorité absolue est proclamée première adjointe.

Certifié et rendu exécutoire les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire

Joël BELLARD

